

# Hauts-de-Seine *Matin*

## Future école : terrain pollué, polémique assurée

Le terrain où sera bâtie une nouvelle école à Châtillon contient du mercure. Face à l'inquiétude, la mairie assure prendre toutes les précautions.

Elle devrait ouvrir à Châtillon à la rentrée prochaine dans le quartier de l'Aérospatiale : une nouvelle école de cinq classes, avec cantine, bibliothèque et salles d'activités, de quoi soulager les établissements voisins comme l'école Marcel-Doret, largement saturée. Mais le projet, annoncé lors du dernier conseil municipal, suscite l'inquiétude. En cause, le terrain envisagé, à l'angle du boulevard Félix-Faure et de la rue Gay-Lussac : cet ancien site de la société Stella est pollué.

Un détail qui a bien failli rester dans l'ombre : « Nulle part dans l'ordre du jour du conseil on ne parlait de cette pollution », proteste Jérôme Desquilbet, conseiller municipal EELV. C'est un habitant du quartier un peu curieux qui a soulevé le lièvre. « En cherchant sur Internet les documents de l'appel d'offres du chantier de l'école, il est tombé sur une étude qui l'a alarmé, c'est lui qui nous a prévenus », explique l'écologiste.

**“Comme pour Tchernobyl, ils vont nous dire que le nuage s'est arrêté à la frontière ?”**

Une mère du quartier

Selon cette étude provisoire, réalisée par la société Semofi Environnement, des sondages effectués à la mi-décembre révèlent notamment que les remblais du terrain sont contaminés par du mercure. Pour « garantir l'absence de risque sanitaire pour les futurs usagers (enfants, employés de l'école) », il est préconisé « d'isoler les bâtiments des sols afin d'éviter un éventuel transfert de vapeurs ». Parmi les solutions suggérées, la surélévation des bâtiments sur des plots, pour créer une couche d'air isolante, ou encore la mise en place d'une « géomembrane », une sorte



Châtillon, lundi. C'est sur ces terrains, au 3-5, rue Gay-Lussac, que la ville veut construire une nouvelle école de cinq classes. Elle doit ouvrir à la rentrée prochaine. (L.P.P.A.)

de bâche synthétique étanche, sur la dalle de béton. C'est cette dernière solution qui a été retenue par la municipalité.

Insuffisant, clame l'opposition. « C'est juste un cache-misère », proteste Martine Gouriet, adversaire du maire UMP Jean-Pierre Schosteck aux prochaines municipales, qui déplore un projet « mené dans la précipitation à l'approche des élections ». La candidate socialiste, a aussi écrit au préfet pour dénoncer le défaut d'information du conseil municipal. « C'est faux.

Toute l'information était disponible », se défend le maire. Martine Gouriet a aussi consulté des experts : tous préconisent de retraiter les sols. « Nous exigeons une nouvelle étude définitive, et la dépollution du terrain », insiste aussi Jérôme Desquilbet.

Au vu de l'ampleur prise par la polémique, la municipalité a décidé ces jours-ci de faire procéder à une seconde étude de sol par une nouvelle entreprise, Soler Environnement. Si ses conclusions sont identiques, elle promet de redoubler de

précautions et d'appliquer les deux solutions de sécurité, l'isolation par plots et par la géomembrane. Une réunion publique d'information sera organisée en avril pour expliquer la nature des travaux aux riverains et aux parents d'élèves. Pas sûr que cela suffise à éteindre la polémique : une pétition circule déjà dans la ville. « Ça va faire comme pour Tchernobyl, là aussi ils vont nous dire que le nuage s'est arrêté à la frontière ? » ironise une jeune mère de famille du quartier.

PASCALLE AUTRAN